BILAN 2013

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CMQ RIVE-NORD

Septembre 2014



Communauté métropolitaine de Québec

CE DOCUMENT PRÉSENTE LE BILAN 2013 DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES PAR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (RIVE-NORD).

CE DERNIER COUVRE 27 MUNICIPALITÉS SITUÉES SUR LA RIVE NORD DU FLEUVE SAINT-LAURENT, UN TERRITOIRE COMPRENANT LES VILLES DE QUÉBEC, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES ET L'ANCIENNE-LORETTE, DE MÊME QUE LES MRC DE LA JACQUES-CARTIER, DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ ET DE L'ÎLE-D'ORLÉANS.

EN BREF...

- Le taux global de récupération (c'est-à-dire la quantité totale de matières résiduelles valorisées par rapport à celles générées) est de 43 %, un taux relativement constant depuis 2009;
- La collecte sélective poursuit en 2013 la légère décroissance observée depuis 2009;
- La récupération de matières hors collecte sélective, par exemple dans les écocentres, après avoir profité d'une croissance soutenue depuis 2006, a enregistré une légère décroissance en 2013 en ce qui a trait à la quantité de matières. Le nombre de visites dans les écocentres a atteint un sommet en 2013.

Ce bilan se divise en cinq sections :

1. **Le taux de récupération**
2. **La génération globale de matières résiduelles**
3. **L'élimination des matières**
4. **La collecte sélective des matières recyclables**
5. **La récupération des matières hors collecte sélective**

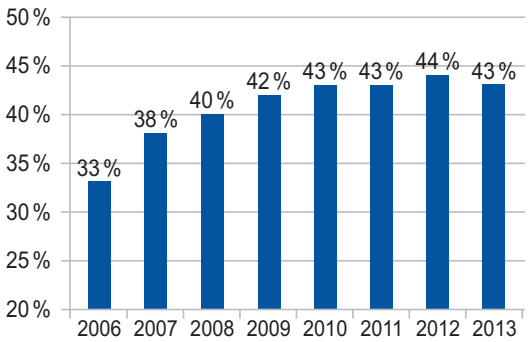
1 LE TAUX DE RÉCUPÉRATION

Dans ce bilan, le taux de récupération représente la quantité de matières résiduelles récupérée par rapport à la quantité de matières totale gérée. Ce taux comprend les rejets, mais il ne tient pas compte de la valorisation agricole des boues municipales[1] ni de la valorisation du mâchefer[2], qui est utilisé comme matériau de recouvrement au lieu d'enfouissement.

Les matières récupérées comprennent les matières recyclables acheminées au centre de tri, les matières apportées dans les écocentres, les matières organiques et les encombrants collectés, ainsi que les contenants consignés[3].

Au cours des dernières années, on constate que le taux de récupération a stagné autour de **43 %**.

Taux de récupération



1 La MRC de La Côte-de-Beaupré valorise les boues de ses étangs municipaux. Les boues des étangs et des fosses septiques des municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier, membres de la Régie de Portneuf, sont valorisées.

2 Résidu solide issu de la combustion des déchets à l'incinération.

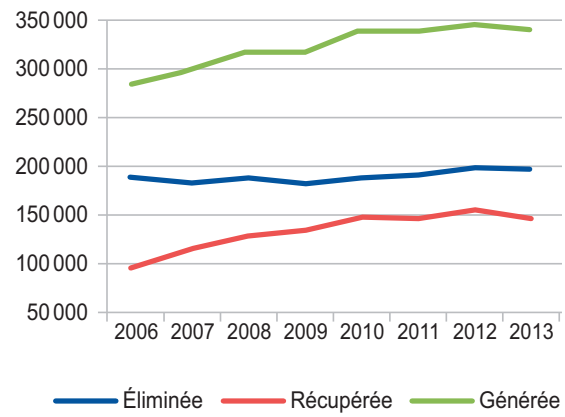
3 Estimation suggérée par RECYC-QUÉBEC : 10 % du recyclage

LE TAUX DE RÉCUPÉRATION PAR TERRITOIRE

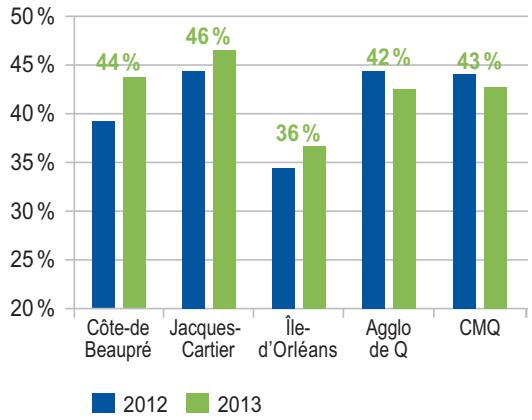
Les taux de récupération par territoire sont variés. La MRC de L'Île-d'Orléans présente le plus faible taux, soit 36 %. Cependant, comparativement à 2012, on remarque une augmentation de 2 % pour cette MRC de même que pour la MRC de La Jacques-Cartier. La MRC de La Côte-de-Beaupré présente, quant à elle, une augmentation de 5 % du taux de récupération, probablement attribuable à la mise en place des écocentres et à l'ajustement des horaires d'ouverture.

Pour ce qui est de l'agglomération de Québec, le taux de récupération a baissé de 2 % et, pour la CMQ, il a diminué au global de 1 %. Le taux de récupération de la CMQ est évidemment similaire à celui de l'agglomération de Québec étant donné le poids démographique de celle-ci. Les variations d'une MRC à l'autre et d'une année à l'autre pourraient être dues à la façon de calculer les tonnages, à la précision des données et à la disponibilité de celles-ci. La révision du PGMR sera l'occasion de réfléchir à la mise en place de mesures permettant d'améliorer les mécanismes de collecte et de compilation de données.

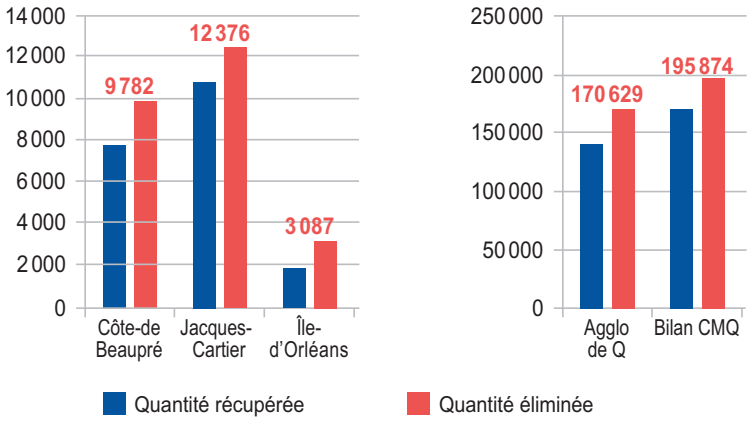
Tonnage



Taux de récupération



Bilan par territoire – 2013



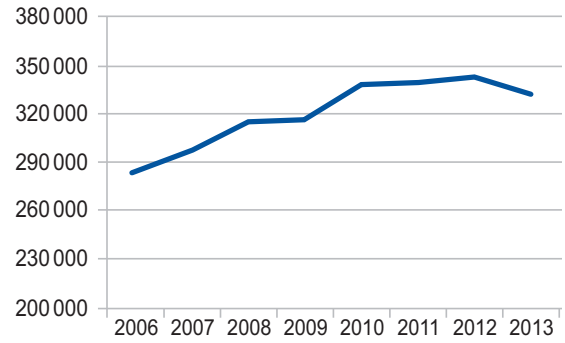
2 LA GÉNÉRATION GLOBALE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

La quantité générée, toutes matières confondues, est en hausse de 17 % depuis 2006. En faisant le calcul en kilogramme par habitant, on constate qu'il y a eu une augmentation de 10 %.

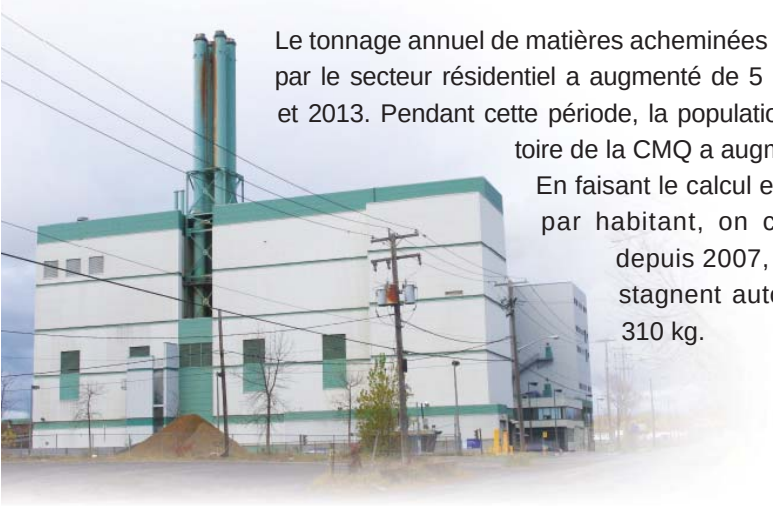
La légère baisse observée de 2012 à 2013 (1 %) pourrait être en partie attribuable à une combinaison de facteurs en lien avec :

- Une baisse de la consommation;
- Une sensibilisation accrue en lien avec la réduction à la source;
- L'utilisation de technologies de communication en ligne (imprimés, facturation);
- La réduction du poids des emballages de produits mis en marché par les fabricants;
- Etc.

Tonnage global de matières générées

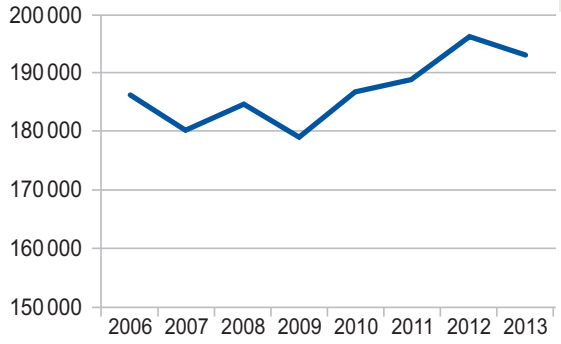


3 L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES



Le tonnage annuel de matières acheminées à l'élimination par le secteur résidentiel a augmenté de 5 % entre 2006 et 2013. Pendant cette période, la population sur le territoire de la CMQ a augmenté de 8 %. En faisant le calcul en kilogramme par habitant, on constate que depuis 2007, les quantités stagnent autour de 300 à 310 kg.

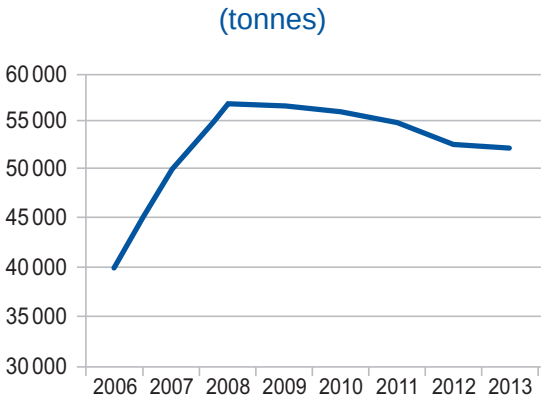
Tonnage de déchets éliminés

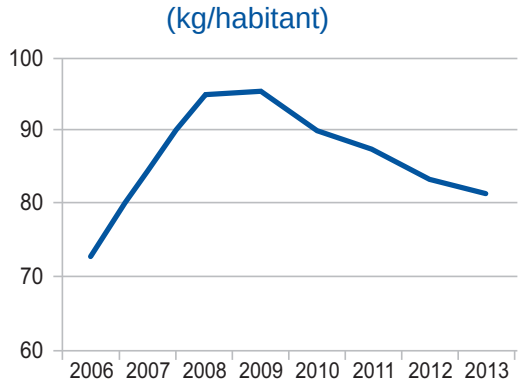


4 LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Depuis cinq ans, **la quantité totale de matières recyclables déposées dans les bacs de récupération par les citoyens a peu à peu diminué**. En effet, en 2008, un total de 56 703 tonnes a été collecté, comparativement à 54 121 tonnes en 2013, ce qui représente une diminution de 5 % au cours des cinq dernières années. En faisant le calcul en kilogramme par habitant, cette diminution est en réalité de l'ordre de 11 %, passant de 94 kg à 84 kg.

Quantité de matières recyclables récupérée par la collecte sélective porte-à-porte





La réduction à la source serait probablement à l'origine de cette baisse. En effet, **la quantité d'imprimés (journaux, magazines, etc.) qui se retrouve dans les bacs de récupération aurait diminué, et les produits mis en marché par certains fabricants contiendraient moins de matières, ce qui causerait une baisse du tonnage au centre de tri**. Par exemple, certains contenants de yogourt vides sont dorénavant plus légers. Il est aussi possible que la participation de la population à la collecte sélective soit influencée par certains messages négatifs qui circulent. D'où l'importance de ne pas relâcher les efforts en information et sensibilisation.

La mise en place de services gratuits pour la récupération des matières recyclables dans les commerces contribuera certainement à faire augmenter les quantités acheminées dans les centres de tri. La mise en application de la réglementation interdisant l'élimination du papier et du carton pourrait aussi contribuer à augmenter la quantité de matières recyclées.

IL Y A MOINS D'IMPRIMÉS DANS LE BAC BLEU

CERTAINS CONTENANTS SONT DORÉNAVANT PLUS LÉGERS.



5 LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES HORS COLLECTE SÉLECTIVE



Il est possible de récupérer d'autres types de matières que celles déposées dans les bacs de recyclage. Les matières concernées dans cette section comprennent tout ce qui est accepté dans les écocentres (bois, métal, gypse, bardeaux d'asphalte, agrégats, peinture, piles, résidus verts, encombrants, pneus, matériel informatique, etc.).

D'autres services municipaux et divers programmes provinciaux permettent aussi aux citoyens de se départir de leurs résidus sans avoir recours à l'élimination :

- Centres de récupération d'articles usagés
- Collectes ou dépôts de résidus verts
- Projet-pilote de collecte de résidus alimentaires
- Consigne sur les contenants de bière et de boissons gazeuses
- Programme de récupération des pneus, huiles usées, peinture, piles, fluocompactes, matériel électronique, etc.

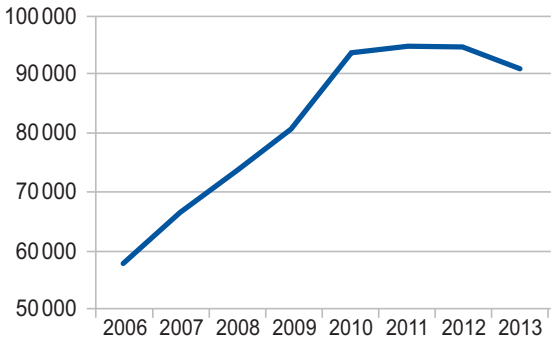
Le tonnage annuel récupéré ne prend pas en compte toutes les matières dirigées vers le réemploi, ni tout ce qui n'est pas généré grâce à la réduction à la source. Par contre, les quantités estimées de gazon laissé au sol sont incluses dans ce bilan, car la pratique de l'herbicyclage semble gagner en popularité, et cet effort doit être considéré.

Il est parfois difficile de conclure si une baisse ou une hausse du tonnage récupéré a un impact positif ou négatif sur la performance, étant donné que les variations de tonnage peuvent avoir plusieurs explications. Par exemple, si le gazon coupé était auparavant jeté aux déchets et qu'il soit dorénavant laissé au sol et comptabilisé dans la récupération, cela augmente la performance. Et si le gazon coupé était plutôt apporté dans les écocentres et maintenant laissé au sol, et qu'il n'est pas comptabilisé dans le bilan, cela réduirait la performance. Autre exemple, l'apport de matériaux de construction dans les écocentres peut être influencé par l'accessibilité à des subventions à la rénovation. Mais si les résidus sont gérés par les entrepreneurs plutôt que par les citoyens, les quantités ne seront pas comptabilisées pour le secteur résidentiel. Ou encore, la mise en place ou la fin de projets de collecte de matières organiques peut faire varier le tonnage, de même que des changements de fréquence ou de calendrier de collecte de résidus verts.

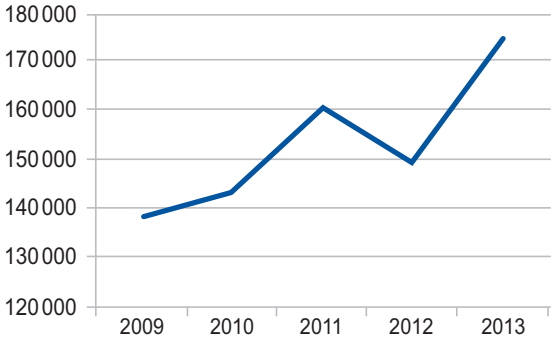
L'entrée en vigueur imminente du bannissement du bois de l'élimination contribuera probablement à augmenter les quantités de matières récupérées, de même que le bannissement des matières organiques de l'élimination, prévu en 2020.

Quantité de matières récupérées hors collecte sélective

(tonnes)



Nombre de visites dans les écocentres





Communauté métropolitaine de Québec

Édifice Le Delta III
2875, boulevard Laurier, 10e étage, bureau 1000, Québec (Québec) G1V 2M2
Courriel : info@cmquebec.qc.ca
Téléphone : 418 641-6250 • Télécopieur : 418 641-6545